

## 14ème législature

<b>Question N° : 271</b>	De <b>M. François Cornut-Gentille</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > personnel	<b>Analyse</b> > collaborateurs de cabinet. activités professionnelles passées.
Question publiée au JO le : <b>03/07/2012</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>08/01/2013</b> Date de renouvellement : <b>16/04/2013</b> Date de renouvellement : <b>30/07/2013</b> Date de renouvellement : <b>05/11/2013</b> Date de renouvellement : <b>11/02/2014</b> Date de renouvellement : <b>20/05/2014</b> Date de renouvellement : <b>09/09/2014</b> Date de renouvellement : <b>16/12/2014</b> Date de renouvellement : <b>24/03/2015</b> Date de renouvellement : <b>30/06/2015</b> Date de renouvellement : <b>06/10/2015</b> Date de renouvellement : <b>12/01/2016</b> Date de renouvellement : <b>03/05/2016</b> Date de renouvellement : <b>03/05/2016</b> Date de renouvellement : <b>16/08/2016</b> Date de renouvellement : <b>22/11/2016</b> Date de renouvellement : <b>28/02/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les conflits d'intérêts. La lutte contre les conflits d'intérêts participe à la préservation de l'intérêt général. Par la liberté de leur recrutement et leur capacité à influencer sur les dossiers concernant leur ministère, les membres des cabinets ministériels sont théoriquement soumis à une grande vigilance lors de leur recrutement pour éviter tout conflit d'intérêts. Aussi, pour chacun des membres de son cabinet, il lui demande de préciser le dernier emploi occupé ainsi que, le cas échéant, le corps administratifs d'origine.